

DEPARTEMENT : CÔTES D'ARMOR
ARRONDISSEMENT : ST-BRIEUC
CANTON : LANVOLLON

COMMUNE DE TRESSIGNAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 07 DECEMBRE 2015

L'an deux mil quinze, le sept décembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Tressignaux étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale du 30/11/2015 sous la présidence de Monsieur Jean-Luc Guégan, Maire.

Etaient présents : GUEGAN JL. CADIO T. BOUTOUX MC. REBOUR Y. JOSSE Y. LE GUEN R. PIERRE B. GAUDIN R.M. JOUSSE F. LE CALVEZ MM. QUINTIN H. BRUNEEL B. REEB S. LE DUIGOU C.

Absente : DAHMANE V.

Pouvoir de vote : DAHMANE à REEB

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de présents : 15 Nombre de votants : 15

Date de la convocation : 30/11/2015

Date d'affichage : 01/12/2015

SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE :

Monsieur le Maire présente la carte proposée par Monsieur le Préfet qui prévoit un regroupement de la Communauté de Communes Lanvollon-Plouha avec Leff Communauté. Les différentes positions des Communautés de Communes voisines sont évoquées et en particulier la position de « Sud Goélo » qui souhaite être rattachée à notre future entité.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, émet un avis défavorable au schéma proposé par Monsieur le Préfet et souhaite un regroupement de la CCLP avec SUD GOELO et LEFF COMMUNAUTE avec possibilité pour les communes limitrophes volontaires d'intégrer cette entité.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme,

Le Maire :

 